



01 - Ouverture de la séance
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE LA SAINT-GILLES

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gilles,
tenue à la salle du conseil de Saint-Gilles, ce 16 juillet à 19h30.

Sont présents à cette séance :

Siège # 1 M. Michel Flamand	Siège # 4 Mme Carole Dubois
Siège # 2 absent	Siège # 5 M. Alain Roger
Siège # 3 Mme Huguette Robitaille	Siège # 6 M. Claude Blais

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, M. Robert Samson.

Mme Lucie-Marie De Blois, directrice générale / secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

01- Ouverture de la séance

Après la vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2012-07
141

02 - Adoption de l'ordre du jour

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - Ouverture de la séance
- 2 - Adoption de l'ordre du jour
- 3 - Entente avec Saint-Lambert concernant les Carrières et sablières de leur territoire
- 4 - Achat d'un équipement pour les parcs et terrain
- 5 - Projet d'entente et dépense pour le parc devant le Manoir le Beaurivage
- 6 - Réorganisation du travail de l'équipe municipale
- 7 - Embauche d'un-e directeur-trice aux Loisirs et à la famille
- 8 - Période de questions
- 9 - Clôture et levée de la séance

Il est proposé par Michel Flamand appuyé par Huguette Robitaille et résolu d'adopter l'ordre du jour tel qu'énuméré ci-haut.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**2012-07
142**

**03 - Entente avec Saint-Lambert concernant les Carrières et
sablères de leur territoire**

**3 - Entente avec Saint-Lambert concernant les Carrières et sablières
de leur territoire**

CONSIDÉRANT que le gouvernement a remis aux municipalité la gestion des revenus provenant des carrières et sablières;

CONSIDÉRANT que la MRC de Lotbinière gère et fait la répartition des revenus des carrières et sablières situées sur son territoire, mais laisse aux municipalités le soin de prendre les ententes avec les municipalités en périphérie;

CONSIDÉRANT que certaines carrières sont situées en bordure de St-Gilles, que les camions empruntent la route 218 de St-Gilles pour accéder aux municipalités situées à l'ouest;

CONSIDÉRANT que la route 218 est à l'entière charge de la municipalité de St-Gilles et qu'elle a le droit d'obtenir une compensation pour l'entretien de celle-ci;

CONSIDÉRANT que les compagnies doivent verser la compensation pour l'entretien des routes à la ville de St-Lambert puisqu'elles sont situées sur le territoire de celle-ci;

CONSIDÉRANT qu'une négociation a eu lieu entre les représentants municipaux des deux localités pour jeter les bases d'une entente;

Il est proposé par Michel Flamand appuyé par Alain Roger;

De convenir que la ville de St-Lambert remette 15 % des revenus des carrières et sablières de son territoire à la municipalité de Saint-Gilles;

Que cette entente soit révisée à tous les 5 ans;

Que la municipalité renonce au remboursement des sommes rétroactives qui lui sont dues pour les années passées.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2012-07
143**

04 - Achat d'un équipement pour les parcs et terrain

04 - Achat d'un équipement pour les parcs et terrain

CONSIDÉRANT que la préposée aux parcs et terrains a besoin d'un véhicule pour faire l'entretien des parcs et terrains;

CONSIDÉRANT le bris du tracteur à gazon actuel et son âge très avancé;

CONSIDÉRANT qu'un équipement plus gros serait peut-être mieux adapté à nos besoins mais que cet achat n'est pas prévu au budget 2012;

Il est proposé par Robert Samson appuyé par Michel Flamand,

De procéder à l'achat d'un tracteur usagé pour un montant maximal de 350 \$ et d'une petite remorque au montant de 255 \$ + taxes chez Mercier Expert .

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2012-07
144**

05 - Projet d'entente et dépense pour le parc devant le Manoir le Beaurivage

05 - Projet d'entente et dépense pour le parc devant le Manoir le Beaurivage

Il est proposé par Michel Flamand appuyé par Claude Blais,

D'accepter le projet d'entente avec la résidence St-Gilles et d'autoriser le maire, Robert Samson à signer la-dite entente;

D'autoriser une dépense de 8 250 \$ + taxes pour faire paver une partie du stationnement entre le parc et le trottoir.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

06 - RÉORGANISATION DU TRAVAIL DE L'ÉQUPE MUNICIPALE

06.00 - RÉORGANISATION DU TRAVAIL DE L'ÉQUPE MUNICIPALE

**2012-07
145**

06.01 - Fin de contrat du directeur des travaux publics

06.01 - Fin de contrat du directeur des travaux publics

Il est proposé par Claude Blais appuyé par Carole Dubois,

d'accepter les principes de l'entente intervenue entre les deux parties pour mettre fin au contrat de travail du directeur des travaux publics.

Accepté à l'unanimité des conseillers présents

**2012-07
146**

06.02 - Réaffectation du directeur des Loisirs

06.02 - Réaffectation du directeur des Loisirs

Considérant que le directeur des Loisirs, monsieur Conrad Routhier, avait avisé le conseil de son intention de quitter son poste de directeur des Loisirs et manifesté son intérêt pour être réaffecté à un autre poste;

Il est proposé par Michel Flamand appuyé par Huguette Robitaille,

De réaffecter Conrad Routhier au poste de Directeur des travaux publics. Il est convenu qu'en plus de ses nouvelles tâches il assumera une supervision et il répondra de la bonne marche de l'aréna pour la prochaine année.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2012-07
147

06.03 - Démission de la directrice générale

06.03 - Démission de la directrice générale

Il est proposé par Alain Roger appuyé par Carole Dubois

D'accepter la démission de la directrice générale qui prendra effet dans 1 mois et d'aller en recrutement dans les journaux locaux et sur le site internet de Québec municipal pour recruter une nouvelle ressource.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2012-07
148

07 - Embauche d'un-e directeur-trice aux Loisirs et à la famille

07 - Embauche d'un-e directeur-trice aux Loisirs et à la famille

CONSIDÉRANT l'appel de candidature afin de pourvoir le poste de directeur-directrice aux Loisirs et responsable de l'Aréna;

CONSIDÉRANT l'étude des CV et les entrevues réalisées avec les candidats et candidates retenus;

Il est proposé par Robert Samson appuyé par Michel Flamand,

De procéder à l'embauche de madame Marie-Ève Cotton à titre de directrice aux Loisirs et à la famille aux termes et conditions à convenir avec elle. Madame Cotton sera confirmée par résolution dans son emploi après une période probatoire de un an à compter de son entrée en fonction.

*Adoptée à l'unanimité des conseillers présents
Monsieur Alain Roger s'est retiré des discussions*

08 - Période de questions

8- PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune question.

2012-07
149

09 - Clôture et levée de la séance

9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE :

Il est proposé par Carole Dubois que cette séance extraordinaire soit levée à 20h45.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

Robert Samson, maire

Lucie-Marie De Blois
Directrice générale / Secrétaire-trésorière